



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**

# Affleurements rocheux

## Bilan 2021-2022

30 juin 2022





**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**

## Participants

Pierre -Etienne BRUNET	FDSEA
Isabelle BAILLY	Chambre Agriculture
Jean-Marie HERVE	FDSEA
Florian ROUSSEL	Jeunes Agriculteurs
Jean-Charles JACQUET	Entreprise JTA
Françoise JUILLARD	Cheffe du bureau des aides aux exploitations Service Économie Agricole
Ludovic PERRIN	OFB
Fernando DA COSTA	Fédération des entrepreneurs des territoires BFC
Catherine PISTOLET	Commissariat du Massif du Jura
Vincent DAMS	JNE
Sandra DECROUX	Conservation Botanique Nationale Franche-Comté
Sylvie BOMBRUN	Chambre Agriculture
Hugo BESOUR	Confédération Paysanne
Delphine BONTHOUX	Cheffe du Service de l'Eau des Risques de l'Environnement et des Risques
Marjorie COILOT	Technicienne Service de l'Eau des Risques de l'Environnement et des Risques
<b>Excusés</b>	
Manuel LEMBKE	PNR
Emmanuel RIZZY	Coordination Rurale

# Historique...

Octobre 2020 mise en place des groupes de travail

D.D.T.

Profession  
agricole

P.N.R

OFB



Conservatoire Botanique  
Franche-Comté

Association  
environnementale

Commissariat  
de massif

Entrepreneurs



**Création d'un  
formulaire de  
demande préalable**

depuis mars 2021

## Rédaction d'une Charte de bonnes Pratiques



Signée le 12/05/2022



## Communication

Plaquette information 04/2022

Documents disponibles sur le site des services de l'Etat





**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**

# Mise en application de la démarche



Casse-cailloux  
Pour entrée parc







PRÉFET  
DU JURA

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction  
départementale  
des territoires

Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux

## *L'instruction...*

- a) 1 dossier sans suite (pas d'affleurement rocheux)
- b) 4 accords sans visite
- c) 12 visites effectuées dont 4 avec le C.B.N

# *L'instruction...*

## Les 4 dossiers sans visite:

- 3 affleurements type tête de chat



- 1 prélèvement de pierres dans un murger  
(absence enjeux espèces protégées *Sigogne*)





PRÉFET  
DU JURA

Liberté  
Égalité  
Fraternité

Direction  
départementale  
des territoires

Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux

# *L'instruction...*

## Les 10 visites terrains dont 4 avec le CBN

### Exemples



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**



Demande de l'exploitant : retirer le pierrier



Résultat instruction ; Visite terrain avec le CBN : Vu l'ampleur et l'ancienneté de l'élément, l'action se révèle impossible car habitat primordial pour les espèces floristiques et faunistiques.

Motivation : (gêne pour la fauche)



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**



Le même exploitant souhaite créé des ouvertures dans les clairières qui s'enfrichent



Réponse instruction : présence de pelouses patrimoniales. Le milieu est menacé de fermeture.

La création de corridors favorisera l'accès au troupeau qui permettra d'entretenir la pelouse sous réserve qu'il n'y ai pas de surpâturage





**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**



Réponse instruction : Sur la partie hachurée, retrait des broussailles et passage du cover-crop sur 10 cm. Les cailloux seront récupérés pour créer un pierrier.

En dehors des 7 zones de mise en défens l'exploitant peut créer des parcours. Au vu de la surface de la parcelle il lui est suggéré de créer du surpâturage afin que toute l'herbe soit consommée.



**PRÉFET  
DU JURA**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**

# Visite terrain avec le CBN, le PNR et le Service Économie Agricole (DDT)





# *Les réponses à l'instruction...*

## Sur les 10 visites terrains :

- 2 en cours d'instruction (1 en attente retour expertise CBN en juillet et 1 dossier pastoralisme nécessitant une 2ème visite)
- 7 avec préconisations (zones d'évitement, murger à conserver)
- 1 refus

-----

*1 en cours d'instruction visite non faite: attente autorisation de défrichement*



**PRÉFET  
DU JURA**

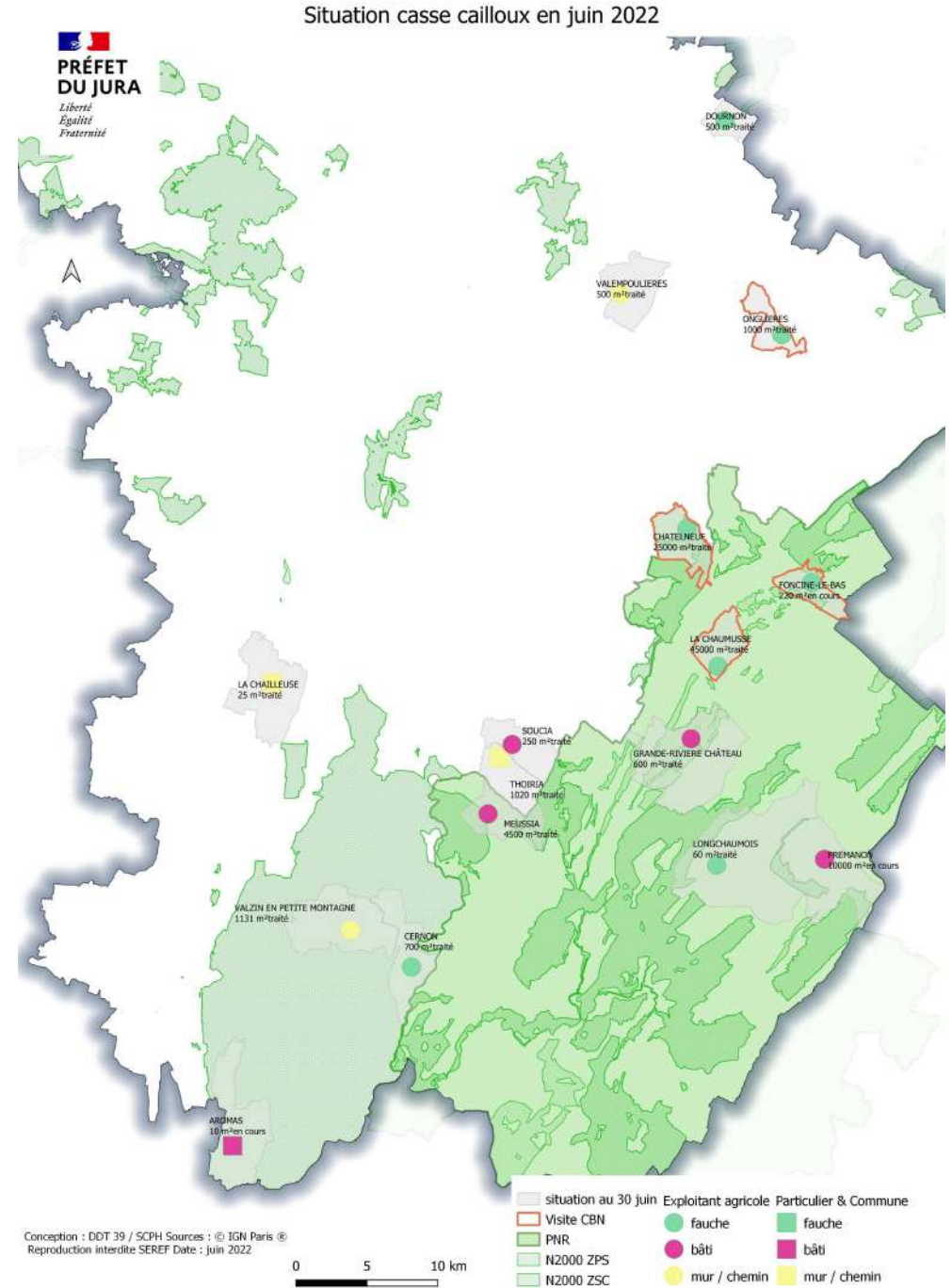
*Liberté  
Egalité  
Fraternité*

**Direction  
départementale  
des territoires**

**Bilan 2021-2022  
Affleurements rocheux**

exploitant agricole	particulier/commune	fauche/pâtûrage	bâtiment/fondation	mur/chemin	surface impactée m <sup>2</sup>
1		1			25 000
1		1			500
1		1			700
1		1			1 000
1			1		0
1		1			60
	1			1	1 020
1		1			45 000
1			1		600
	1			1	25
1				1	1 131
1				1	500
1		1			220
1			1		250
1			1		4 500
	1		1		10
1			1		10 000
<b>14</b>	<b>3</b>	<b>7</b>	<b>6</b>	<b>4</b>	<b>90 516</b>

# Cartographie



# Relevés des échanges

- **Formulaire** : mise en ligne sur internet d'une version modifiable.
- **Préconisations** : prévoir un contrôle terrain. Relais des acteurs territoriaux si possible (animateurs N2000, PNR,...) et contrôle par la DDT prioritaire en dehors de ces sites.
- **Suivi des parcelles** : la DDT a prévu un site de suivi. Le Commissariat de massif souhaite mettre en place un suivi particulier avec la Chambre d'agriculture sur ces parcelles (observatoire des pâturages) et travailler aux adaptations des pratiques agricoles (alternatives au broyage des affleurements ou maintien des milieux ouverts après broyage).
- **Communication** : envisager une communication dans la presse agricole et généraliste en prenant l'exemple d'un dossier. Le sujet sera également présenté aux Assises de la biodiversité à Besançon.
- Mise en place d'une **réunion annuelle de suivi**.